

CRÈCHE FAMILIALE DE SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS



Crèche d'Échenilly

5 rue Amédée Gambey, 10120 Saint-André-les-Vergers

Tél : 03 52 75 00 18

macf@ville-saint-andre-les-vergers.fr

La crèche familiale

La crèche familiale, ou service d'accueil familial, est un mode d'accueil du jeune enfant. Elle emploie des assistantes maternelles agréées par la Protection Maternelle et Infantile et encadrées par une équipe pluridisciplinaire. Elle propose un juste milieu, dans l'intérêt de l'enfant, entre accueil individuel chez une assistante maternelle et un accueil collectif au sein d'une crèche.



Quels avantages ?

- Un compromis entre accueil individuel et collectif respectueux des besoins particuliers des enfants.
- L'encadrement par une équipe pluridisciplinaire (infirmière puéricultrice, EJE, psychomotricien...) avec des visites et activités d'éveil régulières à leur domicile. Un Référent Santé et Accueil Inclusif est rattaché à la crèche.
- Une infirmière puéricultrice qui encadre et accompagne les assistantes maternelles dans leur mission de soutien à la parentalité.
- Un taux d'encadrement des enfants en accueil familial qui offre des conditions favorables à un accueil de qualité avec une assistante maternelle pour 3 ou 4 enfants maximum.
- Pas de rapport administratif et financier entre parents et assistante maternelle.
- Un accueil de l'enfant assuré tout au long de l'année même en cas d'absence de l'assistante maternelle.
- Les cas d'éviction en cas de maladie de l'enfant sont limités.
- La fourniture des repas ainsi que des couches et produits d'hygiène.
- Une tarification préférentielle en fonction des revenus et de la situation familiale (crèche conventionnée par la CAF)
- Une formation continue des assistantes maternelles par des temps de regroupement pédagogique et de cohésion d'équipe animés au sein de la structure.

Un mode d'accueil de qualité reconnu par les parents et les professionnels



Un accueil individuel et familial

L'enfant est accueilli quotidiennement au domicile de son assistante maternelle. L'assistante maternelle assure ainsi un accueil personnalisé et respectueux des besoins de chaque enfant.

Un accueil collectif et régulier

L'enfant accompagné de son assistante maternelle, profite au sein de la crèche de temps de regroupement.

Ces temps collectifs permettent à l'enfant de se socialiser en douceur et d'évoluer à son rythme dans un environnement familial et sécurisant.

Ces temps d'accueil proposent des activités différentes de celles réalisées chez l'assistante maternelle : intervenant extérieur (éveil musical, corporel....), visite d'écoles et de centres de loisirs... et sont un temps d'échange et d'observation des enfants pour les professionnelles.

Maintien de la
sécurité psycho-
affective de l'enfant

Accueil personnalisé des
enfants au domicile des
assistant(e)s
maternel(le)s

Cohérence dans le
respect du rythme de
chaque enfant



Encadrement par une
équipe pluridisciplinaire
spécialisée dans la petite
enfance notamment en
matière d'aide au
soutien à la parentalité

Favoriser la
socialisation et
l'autonomie de son
enfant

Groupe d'éveil collectif
pour les enfants au sein
de la crèche